



Informations pratiques

Mesures

Longueur

1 inch = 2.54 cm
12 inches = 1 foot = 30.48 cm
3 feet = 1 yard = 0.914 m.
1760 yards = 1 mile = 1.609 km
1 int. nautical mile = 1.853 km

Conversion

Centimeters x 0.3937 = inches x 2.54 = centimeters
Meters x 3.281 = feet x 0.3048 = meters
Meters x 1.094 = yards x 0.9144 = meters
Kilometers x 0.62137 = miles x 1.609 = kilometers
Kilometers x 0.3959 = nautical miles x 1.8532 = kilometers

Surface

1 sq inch = 6.452 cm²
9 ft² = 1 sq yard = 0.8361 m²
4840 yd² = 1 acre = 4046.86 m²
640 acres = 1 sq mile = 2.590 km²

Conversion

Sq centimeters x 0.155 = sq. inches x 6.452 = sq. centimeters (cm²)
Sq meters x 10.764 = sq feet x 0.093 = sq. meters (m²)
Sq. meters x 1.196 = sq yards x 0.836 = sq. meters (m²)

Volume/Capacité

1728 in³ = 1 cu.foot = 28.317 dm³ ou 0.028 m³
0.5 quart = 1 US liquid pint = 0.473 litre
2 pints = 1 US quart = 0.946 l.
4 quart = 1 US gallon = 3.785 l.
1 Imp. gallon = 4.546 l.

Conversion

Cubic meters x 35.3156 = cubic feet x 0.0283 = cubic meters (m³)
Cubic meters x 1.308 = cubic yards x 0.765 = cubic meters (m³)

Poids

1 ounce = 28.3495 gr.
16 oz = 1 pound (lb) = 453.59 gr.



2000 lbs = 1 short ton = 907.185 kg.
2240 lbs = 1 long ton = 1016.05 kg.

Conversion

Kilogrammes x 2.20462 = pounds (lbs) x 0.45359 = kilogrammes
Metric tons x 1.102 = short tons x 0.9072 = metric tons
Metric tons x 0.984 = gross tons x 1,016 = metric tons

Températures

Celsius

$\div 5 \times 9 + 32 =$

° Fahrenheit

Fahrenheit $-32 \div 9 \times 5$ ° Celsius

Exemple:

$100\text{ °C} \div 5 = 20 \times 9 = 180 + 32 = 212\text{ °F}$

$212\text{ °F} - 32 = 180 \div 9 = 20 \times 5 = 100\text{ °C}.$

Abréviations

INCOTERMS

Dans les conditions de vente, ils déterminent qui paye quoi et où se situe le transfert de risques.

EX USINE EX WORKS : Tous frais à charge du destinataire.

FREE CARRIER AIRPORT/FCA AIRPORT : Tous frais payés par l'expéditeur jusqu'à la consignation à la Cie aérienne

FREE ON BOARD FOB : Tous frais payés par l'expéditeur jusqu'à la mise à bord.

COST AND FREIGHT/CFR : Tous frais payés par l'expéditeur jusqu'à destination.

IDEM + INSURANCE/CIF : Idem + assurance transport.

DELIVERY DUTY UNPAID/DDU : Tous frais payés par l'expéditeur jusqu'à destination, sans droit de douane, ni taxe.

DELIVERY DUTY PAID/DDP : Idem, mais avec droits et taxes.

Voir également notre liste "Termes juridiques & techniques"

Spécifiques aux transports maritimes



CONTAINER DE 20 PIEDS :20' 592 x 234 x 239 cm environ, dimensions intérieures

CONTAINER DE 40 PIEDS :40' 1200 x 234 x 239 cm environ, dimensions intérieures

CONTAINER FERME : 20' ou 40' DV

CONTAINER TOIT OUVRANT 20' ou 40' OPEN TOP : (fermé par une bâche)

CONTAINER TOIT OUVRANT 20' ou 40' HARD TOP : (fermé par un toit métallique)

BILL OF LADING ou CONNAISSEMENT MARITIME : B/L titre de transport négociable.

LETTRE DE CREDIT ou ACCREDITIF : L/C mode de payement.

FRAIS DE TRANSPORT PAYES PAR L'EXPEDITEUR : PREPAID

FRAIS DE TRANSPORT A PAYER PAR LE DESTINATAIRE : COLLECT.

ROLL ON / ROLL OFF RO/RO : bateau avec grande ouverture frontale, latérale ou arrière (à l'image des bateaux "ferry")

LESS CONTAINER LOAD / LCL : lot représentant moins d'un container complet.

FULL CONTAINER LOAD / FCL : container complet.

CONTAINER FREIGHT STATION / CFS : endroit couvert (halle) où se dépotent les containers LCL.

CONTAINER YARD / CY : endroit non couvert où sont déposés les FCL.

CONTAINER SERVICE CHARGES / CSC : frais d'embarquement des containers.

TERMINAL HANDLING CHARGES / THC : frais de débarquement des containers.

Voir également notre liste "Termes juridiques & techniques"

[Spécifiques aux transports par route](#)

ASSOCIATION SUISSE DES TRANSPORTS ROUTIERS ASTAG.



INTERNATIONAL ROAD UNION / IRU : Organe international qui règle les usances des transports routiers.

TIR : Transport international par la route.

CMR : Convention des marchandises transportées par camion et titre de transport pour un envoi par route

FORWARDING CARGO RECEIPT / FCR : attestation de réception des marchandises avec promesse de les transporter à l'adresse du destinataire.

Voir également notre liste "Termes juridiques & techniques"

Spécifiques au rail

Spécifiques aux transports aériens

AIR WAYBILL / AWB : lettre de transport aérien.

LTA : idem.

NOT VALUE DECLARED / NVD : sans valeur déclarée.

INTERNATIONAL AIR TRANSPORT ASSOCIATION / IATA : Association regroupant presque toutes les Compagnies aériennes, tout au moins les plus importantes.

Spécifiques à la Douane et aux documents douaniers

EXPORTATEUR AGRÉÉ / EA : Société pouvant effectuer les formalités d'exportation depuis son domicile, ce qui est le cas pour un grand nombre de transitaires.

DESTINATAIRE AGRÉÉ / DA : Idem, mais pour les formalités d'importation.

TEI 90 : Modèle de dédouanement par système informatique

ENTREPOT DE DOUANE OUVERT / EDO : Utilisé pour le stockage sous douane, au domicile de l'entrepoteur.

TAXE A LA VALEUR AJOUTÉE / TVA : Impôt de consommation.

